



PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2016

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

**M. Alain Goulet
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h15)
M. Pierre Gosselin**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 16-110** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu :
QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2016

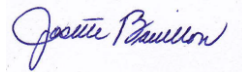
- 16-111** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2016.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 16-112** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de juin au montant de **52 193.16\$**.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2016 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Madame Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h15.

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- L'état des revenus et des dépenses du mois de juin 2016.
- L'état comparatif pour 6 mois comparant les revenus et les dépenses de l'exercice courant, réalisés et ceux de l'année précédente, tel que l'exige la Loi 21.
- Rapport des heures effectuées par les employés
- Rapport des statistiques du site Internet.
- Rapport du service de l'urbanisme, permis et certificat

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE SAINT-CHARLES-GARNIER/ DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION

- 16-113** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :
QUE le Conseil autorise une contribution financière à la Société d'horticulture d'un montant de **158,65\$** représentant les repas des bénévoles à l'occasion du grand ménage du printemps effectué le 11 juin ainsi que la plantation de fleurs et d'arbustes effectuée le 18 juin.

MOTION DE FÉLICITATIONS

- 16-114** Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin,

appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal tient à remercier et à féliciter les membres de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier et ses bénévoles pour le bon travail effectué à l'embellissement de la municipalité.

LETTRE RECOMMANDÉE / M. FRANCIS PROULX

- 16-115** Suite à la réception d'une lettre recommandée de monsieur Francis Proulx, datée du 9 juin 2016, demandant de lui fournir une carte aérienne identique à celle du bureau municipal. Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger,
QUE le conseil ne peut acquiescer à la demande, considérant que cette carte possède un copyright, c'est-à-dire un droit d'auteur. De plus, la municipalité ne possède pas les équipements nécessaires à la confection de cartes.

LETTRE / M. ROBERT MICHAUD

- 16-116** **ROULOTTES ET AUTOBUS SUR UN TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE**
DEMANDE D'UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 4 987 658 du cadastre du Québec demande au Conseil municipal, dans une lettre datée du 20 juin 2016, un délai supplémentaire de 45 jours pour se conformer aux règlements municipaux et provinciaux;

CONSIDÉRANT QU' un délai supplémentaire de 15 jours a été accordé par l'inspecteur en urbanisme le 23 juin 2016;

CONSIDÉRANT QU' en raison de l'engagement qu'il a pris publiquement de faire une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le propriétaire demande s'il est possible de surseoir son dossier jusqu'à ce qu'une réponse ait été obtenue de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal s'informe et demande à l'inspecteur en urbanisme s'il a les pouvoirs et s'il lui est possible de surseoir le dossier du propriétaire du lot 4 987 658 du cadastre du Québec jusqu'à ce que celui-ci ait obtenu une réponse de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Advenant le cas où la demande serait irrecevable ou inacceptable par la Commission, que

l'inspecteur en urbanisme continue le dossier afin de régulariser les infractions sur le lot 4 987 658 du cadastre du Québec.

INDICATEURS DE GESTION 2015 / AVIS DU MAMOT

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des municipalités, un projet d'arrêté ministériel est paru dans la gazette officielle no 23 du 8 juin 2016, ayant pour objet de cesser la transmission des indicateurs de gestion au Ministère.

RÉSEAU BIBLIOTHÈQUE DU BAS-SAINT-LAURENT

MOTION DE RECONNAISSANCE

- 16-117** Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil présentent une motion de reconnaissance à madame Brigitte Gagnon pour souligner ses 20 ans et plus de service au sein de la bibliothèque municipale.

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

- 16-118** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil autorise la location de la salle municipale à madame Claudette Huet, le 30 juillet prochain, pour un repas à l'occasion du décès de son frère.

6. MRC DE LA MITIS

Compte-rendu de M. Jean-Pierre Bélanger sur la dernière séance de la MRC.

PROJETS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

- 16-119** **CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Ressources et Énergie Squatex Inc. a effectué des travaux d'exploration pétrolière et gazière, et que les données recueillies ont révélé la présence abondante de ces substances et incidemment un potentiel éventuel d'exploration;

CONSIDÉRANT QU'aucune entente écrite de compensation ou de redevances n'a été conclue avec la principale municipalité concernée, soit Sainte-Jeanne-D'Arc;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Pétrolympic désire entreprendre une première phase

d'exploration d'un gisement dans le territoire non organisé (TNO) du Lac-des-Eaux-Mortes de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE La Mitis est un territoire giboyeux qui bénéficie substantiellement des activités de chasse et de pêche;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la ZEC Bas-Saint-Laurent a signifié son opposition à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a déposé le projet de Loi 106 comprenant la future Loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition de cadre législatif maintiendrait l'impossibilité pour les municipalités locales et régionales d'encadrer d'une quelconque façon les activités pétrolières et gazières, menant à des incongruités dans l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de Loi ne prévoit aucune garantie de compensations ou de redevances financières accordées directement aux municipalités;

CONSIDÉRANT QU'aucun devoir de consultation directe auprès d'une municipalité n'est imposé;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de droits d'accès et d'expropriation menace la sécurité juridique des propriétaires et locataires, engendrant des sources potentiels de conflits;

CONSIDÉRANT QUE les énergies fossiles sont non renouvelables, émettent des gaz à effet de serre, sont susceptibles de détériorer l'environnement et impliquent des risques à la sécurité des biens et des personnes;

CONSIDÉRANT QUE comparativement à l'énergie éolienne, aucune retombée significativement positive n'est anticipée par rapport à l'exploration du pétrole ou du gaz sur notre territoire.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu à l'unanimité :

1. que la municipalité de Saint-Charles-Garnier déclare son opposition à l'exploration et à l'exploitation pétrolière ou gazière sur son territoire, dans le contexte où les municipalités ne possèdent aucun pouvoir d'encadrement réglementaire et aucune garantie de compensations ou de redevances financières adéquates.

2. d'informer le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, la FQM, l'UMQ, le député provincial et les autres MRC du Bas-Saint-Laurent de cette opposition.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. MODIFICATION DE LA GRILLE HORAIRE DES SALAIRES

- 16-120** **CONSIDÉRANT** les changements apportés au salaire du poste de manœuvre occasionnel et la création d'un poste de manœuvre/chauffeur/inspecteur des cours d'eau;
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal modifie le taux horaire des postes ci-haut mentionnés.

9. VACANCES ANNUELLES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- 16-121** Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à prendre deux semaines de vacances, du 18 au 29 juillet prochain. Durant cette période, le bureau sera fermé.

10. VOIRIE

- 16-122** Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise les Constructions Jalbert et Pelletier à :
-Modifier le fossé pour améliorer l'écoulement des eaux situé à proximité de la propriété de M. Robert Garon, au rang 7 Ouest
-Étendre du Gravier d'une valeur de 5 000,00\$
-Faire le nivelage sur nos chemins municipaux

11. MANŒUVRE M. GAÉTAN MORIN –AUTORISATION AU MAIRE ET À LA DG À SIGNER LE CONTRAT DE TRAVAIL

SUSPENSION DE LA PRÉSENTE SÉANCE

- 16-123** Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

et résolu unanimement :

QUE le Conseil suspend la séance à 20h35.

À la reprise de la séance suspendue à 20h35, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

16-124 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le Conseil reprend les délibérations de la présente séance à 21h00.

16-125 Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale à signer, au nom de la municipalité, le contrat de travail de monsieur Gaétan Morin avec modifications telles que discutées.

12. PROGRAMME TECQ 2014-2018

DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT ET LA POSE DE LUMIÈRES DE RUES AU DEL

Deux (2) entrepreneurs électriciens ont répondu à notre demande

16-126 Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de Rimouski électrique pour l'achat et la pose de 28 lumières de rues au DEL de 54W chacune.

-Les vieilles lampes seront remises à la municipalité.

-Les œil magiques existants seront réinstallés sur les nouvelles lampes.

Montant de la soumission : Six mille six cent quatre-vingt-sept dollars (6 687,00\$) plus taxes.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

16-127 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions à des entrepreneurs

de la région pour effectuer les travaux suivants :

- Réfection de la toiture (asphalte vers l'acier)
- Installation d'une porte commerciale pour la coop alimentaire

QU'une visite obligatoire avec signature soit effectuée par l'entrepreneur.

Les soumissions devront être déposées, au plus tard, le 12 août 2016.

RÉFECTION DE L'ESCALIER D'ACCÈS (EXTÉRIEUR)

16-128 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE les membres du Conseil municipal demandent des soumissions à quelques paysagistes-entrepreneurs & créateurs pour aménager l'escalier situé au centre communautaire.

QU'une visite des lieux est obligatoire et inclure un plan en couleur ainsi qu'un prix détaillé.
Le plan doit être fourni gratuitement.

Suggestion de paysagistes

- Entreprise Colt
- Solu-Design
- Aménagement DCM Bas-St-Laurent
- Paysagistes BSL

Date limite pour le dépôt des soumissions, le 12 août 2016.

13. DOSSIER DES ÉLUS

Service de sécurité incendie du secteur ouest de la Mitis (SSISOM)

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire dépose l'état des résultats de la SSISOM, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Prévoir une réunion de travail.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-129 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu de lever la séance à 21h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas la résolution numéro 16-125 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.